

Da:

Data: 23 2019 CEST

A:

Oggetto: Vos déclarations professionnelles

Rispondi a: SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES

Téléphone :

Courriel :

Vos déclarations professionnelles

Objet : Relance amiable

Référence : 2019_06_

Madame, Monsieur,

À ce jour, vous n'avez pas déposé les documents mentionnés dans le tableau ci-dessous pour l'entreprise :

Ces documents auraient dû être souscrits avant la date limite indiquée en colonne n° 3.

1	2	3
Année	Numéro et intitulé de la déclaration - Référence au Code général des impôts	Date limite de dépôt
01/01/2018- 31/12/2018	IS1-Déclaration IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS et annexes-2065 Articles 223 et 302 septies A bis du Code général des impôts et article 38 I et III de l'annexe III au Code général des impôts	

Je vous invite donc à régulariser votre situation dans les meilleurs délais.

Je vous rappelle également que votre dépôt doit obligatoirement être télétransmis (hormis pour la Cotisation Foncière des Entreprises).

Dans l'hypothèse où vous auriez déjà régularisé votre situation, ou pour toute interrogation sur le présent courriel, je vous invite à prendre contact avec votre service gestionnaire qui pourra vous apporter toutes les précisions utiles.

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'assurance de ma consid ration distingu e.

Le Chef de service

Recommandations :

Pour votre s curit  nous vous recommandons de ne jamais r pondre   un courriel vous demandant vos coordonn es bancaires.

Veuillez ne pas r pondre directement   l'adresse  mettrice de ce courriel.

Les articles du Code g n ral des imp ts peuvent  tre consult s sur le site Legifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n  78-17 du 6 janvier 1978 relative   l'informatique, aux fichiers et aux libert s, modifi e par la loi n  2004-801 du 6 ao t 2004, garantissent les droits des personnes physiques   l' gard des traitements de donn es   caract re personnel.

IMPOTS.GOUV.FR EST UN SITE DE LA DIRECTION G N RALE DES FINANCES PUBLIQUES

Da:

Inviato: domenica 2019
Oggetto: Fwd: Vos d clarations professionnelles

Egregio Dottore
Gentilissima

Abbiamo ricevuto oggi questa richiesta urgente da parte dell'ufficio delle imposte di Hyeres .
Questa dichiarazione per il 2018 era stata fatta ? Cosa bisogna fare ?
Restiamo in attesa di una vostra cortese risposta .
Cordialmente ,

Da: Mauro Michelini
Inviato: luned  2019
A: Oggetto: R: Vos d clarations professionnelles

Buongiorno Signor
Lei avrebbe dovuto domandarsi, non se la dichiarazione 2018 era stata fatta, ma se andava fatta. Questo per rispetto dell'attivit  dello studio e dei suoi collaboratori e questo perch  lei d  implicitamente per scontato che l'operato dell'ufficio sia giusto, cosa che quasi sempre non  .
Cordialmente